



**SOCIÉTÉ MILITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE**

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

ECLAIRAGE

4 | 2019



**GRANDE INTERVIEW
DE LA CF V. AMHERD,
CHEFFE DU DDPS**

**PROCÈS-VERBAL AG 2018
ET PROGRAMME AG 2019**

**SERVICE CIVIL,
POINT DE SITUATION
ET RÉFLEXIONS**

73^{ÈME} ANNÉE

BULLETIN D'INFORMATION AUX MEMBRES
SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1825 PAR LE GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



ÉDITORIAL : MAJ EMG GUILLAUME GENOUD, PRÉSIDENT SMG

Mesdames et Messieurs les officiers, chers Camarades,

À l'aube de notre assemblée générale, il est temps de tirer le bilan de l'année écoulée et de vous orienter sur la planification des travaux à venir.

2019 a débuté sur les chapeaux de roue au lendemain d'une cérémonie de la Restauration à nouveau célébrée en présence du Conseil d'État sur le parvis de la Cathédrale Saint-Pierre.

Les traditionnelles conférences-lunch n'ont pas désempilé et les sorties extra-muros permirent aux différentes générations d'officiers de se rencontrer.

Quatre nouveaux projets ont abouti cette année :

1. La réorganisation et la mise au goût du jour de de notre Bulletin, ÉclairaGE, ont permis de l'affirmer en tant que publication pérenne et de passer à nouveau à cinq parutions annuelles de plus de 800 exemplaires distribués aux mondes politique, économique et militaire de notre canton.
2. Le projet de partenariat avec des entreprises du secteur privé est maintenant ficelé. Grâce au travail considérable d'un comité ad-hoc, nous sommes à même de proposer une offre attrayante aux différents sponsors dont la SMG a grandement besoin.
3. Notre local de la rue des Granges, abritant de nombreux ouvrages et objets historiques, n'a pas été rafraîchi depuis plusieurs dizaines d'années. Sa vétusté nous empêche d'organiser des événements importants ou d'accueillir des invités de marque et les 5'000 ouvrages que compte notre bibliothèque souffrent d'être conservés de la sorte. Un concept de rénovation du local a enfin abouti et sera présenté lors de l'AG.
4. Nos statuts restent inchangés depuis 1988. Le projet de « nouveaux » statuts, sur lequel vous serez amenés à voter, reprend

les grandes lignes actuelles et les met à jour, permettant ainsi une gestion efficace de notre société.

2019 fût intense, remplie de travaux visant à consolider et à faire vivre la Société Militaire de Genève. Une vingtaine de nouveaux membres viendront renforcer nos rangs cette année, qu'ils soient les bienvenus !

2020 sera une année charnière pour notre armée : alors qu'un nouveau CdA prendra ses fonctions au 1^{er} janvier, le programme de défense aérienne AIR 2030 et la réorganisation du service civil seront probablement soumis au peuple.

C'est à nous, officiers de milice, de nous battre pour leur défense. Nous devons impérativement établir une stratégie solide en vue d'un succès sur ces enjeux cruciaux.

La SMG fait déjà partie intégrante du comité cantonal pour la défense du projet AIR 2030 en y assurant la vice-présidence. Une cellule spéciale sera créée à cet effet avec la tâche parallèle de promouvoir activement la réorganisation du service civil.

À la veille des élections fédérales, il est primordial d'analyser le profil des candidats. Force est de constater que rares sont ceux qui promeuvent activement notre défense.

Soutenons sans réserve ceux qui plaident en faveur de notre armée à Berne et qui ont le courage de se battre ouvertement pour la réforme du service civil ainsi que pour le projet AIR 2030. Citons parmi eux notre secrétaire, le Lt col EMG Murat Julian Alder. Je ne peux que vous encourager à leur apporter votre soutien le 20 octobre.

Nous avons la chance de vivre en Suisse dans un système de milice, c'est donc à nous, citoyens soldats, qu'il appartient de faire vivre et de promouvoir notre armée. Nous en sommes devenus, par notre volonté et notre engagement, des officiers. C'est notre devoir de la défendre et 2020 nous en donnera l'occasion !



ECLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

Tirage	800 exemplaires, 5 numéros par an en 2019
Editeur	Société militaire du canton de Genève (SMG)
Rédacteur en chef	Lt col Alexandre CZECH – a.czech@smg-ge.ch
Rédacteur en chef adjoint	Vacant
Equipe de rédaction	Col Christian REY, cap Marc-André BASCHY, cap Lancelot WACK. Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)
Impression	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA www.imprimerienationale.ch

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président	Maj EMG Guillaume GENOUD - g.genoud@smg-ge.ch
Vice présidents	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN - ph.heizmann@smg-ge.ch Cap Diego CARRILLO - d.carrillo@smg-ge.ch
Conférences-lunch	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70
Section de tir	Cap Jean-Daniel GERBER (Président) - jd.gerber@smg-ge.ch
Porte drapeau	Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise
Courrier	Société militaire de Genève, 1200 Genève
CCP	12-188-7
Local	Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45
Site web	www.smg-ge.ch
Webmaster	Maj Harley ANDEREGG - h.anderegg@smg-ge.ch
Gestion membres	Lt col Philippe KUNZI - p.kunzi@smg-ge.ch

1^{ère} DE COUVERTURE

La conseillère fédérale Viola Amherd, Cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) et le prochain Chef de l'Armée, le divisionnaire Thomas Süssli, nommé mercredi 4 septembre 2019. Le div Süssli prendra la relève de Philippe Rebord le 1^{er} janvier 2020 et revêtira à cette occasion le grade de commandant de corps.

2^{ème} DE COUVERTURE

Samedi 8 juin 2019. Sortie extra-muros de la SMG dans le Val-de-Travers, canton de Neuchâtel, par une journée radieuse. Au programme pour la dizaine de participant(e)s, une visite de deux fortins de la Seconde Guerre mondiale précieusement entretenus par l'Association **Profortins**. Déployés non loin de Buttes, ces deux ouvrages se trouvaient en limite de secteur de la brigade frontière 2 avec la brigade frontière 1. Dans un deuxième temps, ce sera une succulente fondue au mousses de la maison Mauler de Môtiers (NE) en gare de Saint-Sulpice, avant une superbe balade avec le **Vapeur Val-de-Travers (VVT)** au fil de l'Areuse jusqu'à Travers et retour. Cerise sur le gâteau, une visite du **VolksWrecks Bar & Museum**, sis à Saint-Sulpice, surprenant musée mettant en scène des dizaines de coccinelles (oui, la fameuse Volkswagen Coccinelle du constructeur allemand).

Crédit photos : cap Julien Blanc et Lt col Alexandre Czech

ENTRETIEN AVEC MADAME LA CONSEILLÈRE FÉDÉRALE VIOLA AMHERD, CHEFFE DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE LA DÉFENSE, DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DES SPORTS (DDPS)

PAR LE LT COL ALEXANDRE CZECH, AVEC L'AIDE DU MAJ PATRICK MAYER

Madame la Conseillère fédérale, Tout d'abord, je tiens, au nom de la Société Militaire de Genève (SMG), à vous remercier très sincèrement de bien vouloir nous accorder cet entretien.

Vous êtes à la tête du DDPS depuis le 1^{er} janvier dernier. Après 8 mois de dur labeur, quels sont vos premiers enseignements ?

Je suis très heureuse à la tête du Département de la Défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Lors de ma carrière politique, avant mon élection au Conseil fédéral, je n'avais jamais eu l'occasion de me plonger dans les thèmes touchant à l'armée ou à la sécurité comme par exemple le domaine cyber. Or les dossiers que j'étudie sont complexes, il en va de la sécurité de notre pays et de sa population. Protéger notre bien à tous est une noble tâche. Je me sens très à l'aise dans ce département.

Pouvez-vous nous décrire la journée-type de la conseillère fédérale en charge du DDPS ?

Mes journées sont intenses. Elles débutent tôt le matin par une première discussion avec mes proches collaborateurs. Puis les séances et les rendez-vous s'enchaînent. La palette de sujets, au DDPS, est très variée, même s'il est clair que les sujets touchant à l'armée occupent une place importante. J'ai la chance d'être entourée de collaborateurs investis, et de bénéficier d'un climat de travail positif et sain. Et j'en profite pour mentionner, puisque la question m'est souvent posée, l'accueil très ouvert que me réservent les cadres de l'armée !

Première femme à la tête du Département de la Défense, vous partagez cette qualité avec plusieurs de vos collègues européennes. Quelles sont vos relations avec celles-ci et favoriser le recrutement de femmes au sein de l'Armée est-il un sujet que vous évoqueriez avec elles ?

J'apprécie beaucoup les échanges avec les autres femmes ministres de la Défense. J'ai déjà eu l'occasion de rencontrer mon homologue française Florence Parly et l'ex-ministre allemande Ursula von der Leyen. Florence Parly n'est pas la première femme, en France, à accéder à cette fonction. Ursula von der Leyen l'était, et je me réjouis de rencontrer Annegret Kramp-Karrenbauer, qui lui a succédé. Par ailleurs, vous évoquez l'Europe, mais ailleurs dans le monde, il y a aussi des pays où la Défense est en main de femmes. La question de la représentation féminine à l'armée fait ou fera partie de discussions avec d'autres femmes cheffes de la Défense, mais c'est un thème que je peux également aborder avec mes partenaires masculins. Si le fait d'avoir une femme à la tête du Département peut susciter des vocations auprès des jeunes femmes, leur montrer que tout est possible, alors tant mieux ! J'ai donné le mandat à l'interne de faire le point sur cette question, afin de voir, notamment, ce qui retient les femmes de s'engager dans l'armée. Certains domaines peuvent offrir une chance formidable pour les femmes. Il y aura par exemple toujours plus de postes et de formations dans le domaine cyber. Les femmes doivent aussi pouvoir saisir la chance que constitue le développement galopant de la digitalisation.

La Suisse ne fait partie ni de l'UE (et ses institutions militaires), ni de l'OTAN. Cet isolement, alors que les menaces sont de plus en plus globales (cyber, terrorisme, opérations d'influence, missiles à longue portée, etc.), est-il toujours viable et constitue-t-il la meilleure parade contre ces menaces ?

Notre approche est pragmatique : nous coopérons avec l'OTAN et avec l'Union européenne lorsqu'il y a un intérêt partagé. Cette coopération s'avère parfois très intensive, mais nous avons aussi nos limites claires, celles que fixe le principe de neutralité. Une adhésion à l'OTAN comme à l'UE ne sont pas à l'ordre du jour, bien qu'il soit clair que ces deux organisations sont importantes pour notre sécurité. Nous collaborons avec l'OTAN depuis des années. La Suisse participe au Partenariat pour la paix, par exemple en prenant part à des exercices internationaux. Notre pays contribue aussi à des engagements de promotion de la paix dirigés par l'OTAN – comme la KFOR au Kosovo – ou dirigés par l'UE – comme l'EUFOR en Bosnie.

Le pivot des États-Unis vers l'Asie (au détriment partiel de la sécurité de notre continent) et l'activisme russe actuel dans notre proche banlieue (Ukraine, Syrie, etc.) vous inquiètent-ils ? Et quelle est votre analyse de cette nouvelle instabilité (nouvelle guerre froide, rapprochement Russie-Chine) et de ses conséquences sur notre pays ?

Oui, la situation sécuritaire internationale m'interpelle. Elle est devenue plus critique et instable ces deux ou trois dernières années. On observe à nouveau des formes d'impérialisme, des politiques d'intérêt plus agressives. La Russie a adopté un comportement plus offensif envers les États occidentaux ces dernières années. Quant à la Chine, elle se développe très rapidement et emploie sa puissance économique et financière



pour étendre son influence dans différentes régions du monde. Le risque de voir la situation évoluer vers une confrontation entre les différentes puissances est réel, d'autant que les États-Unis, avec le gouvernement actuel, sont devenus plus imprévisibles. Or, les grandes puissances portent de lourdes responsabilités. Elles se doivent de respecter les lois et de protéger le droit. La Suisse ne fait évidemment pas partie de ce jeu de puissance internationale et n'est pas en mesure de l'influencer. En fin de compte, il faut nous en remettre à la responsabilité des grandes puissances. Nous pouvons toutefois essayer d'offrir nos bons offices et ainsi contribuer à davantage de dialogue et à la désescalade.

Quels sont les défis militaires de la prochaine décennie et le nouveau format de notre armée (consécutif à la mise en œuvre du DEVA) permet-il aujourd'hui déjà d'y faire face ?

Le Développement de l'armée – ou DEVA – est en bonne voie. C'est aussi le constat du Conseil fédéral. Nous améliorons ainsi fortement la disponibilité opérationnelle de l'armée et l'instruction, même si des efforts supplémentaires seront encore nécessaires, notamment en terme d'équipement. L'armée suisse, comme toute armée, doit constamment s'adapter aux nouvelles formes de conflits. Nous devons être en mesure d'engager les troupes de façon rapide et flexible : par exemple, lorsqu'il s'agit de soutenir les forces d'intervention civiles en cas de menace terroriste, lors d'une catastrophe naturelle ou, dans le pire des cas, pour défendre la Suisse contre

une attaque armée. Les trois priorités qui nous permettront de préparer notre armée aux défis du futur sont le renouvellement des moyens de défense aérienne, la modernisation des troupes au sol, qui a déjà débuté, et le renforcement constant des moyens de l'armée dans le domaine cyber. Pour ce qui est des avions de combat, le peuple suisse sera appelé à voter sur cette question cruciale l'année prochaine: voulons-nous assurer, à long terme, la sécurité et la protection de notre pays et de notre population? Pour ce qui est du développement de nos capacités de cyberdéfense, nous avons lancé plusieurs chantiers, comme le Campus cyberdéfense, qui est un centre de compétence de haut vol qui fait le lien entre le département de la Défense, l'industrie, les milieux universitaires et les communautés de hackers. Nous avons également développé l'instruction dans le domaine cybernétique. Que ce soit à l'armée ou au Service de renseignement, il y a des tâches et des capacités que nous devons renforcer. La priorité de l'armée est de protéger ses propres systèmes, mais elle doit aussi développer des capacités.

Le récent retour au temps des espions, que cela soit à des fins d'espionnage économique ou de manipulation politique, est avéré. Notre pays, dont la tradition dans ce domaine a toujours été un certain «laisser-faire», est-il mieux armé aujourd'hui pour pouvoir le surveiller, voire le contrer si nécessaire?

La lutte contre l'espionnage constitue l'une des missions principales du Service de renseignement, dont les moyens ont été renforcés ces dernières années, et le seront également dans les années à venir. La nouvelle loi sur le renseignement nous donne davantage de possibilités, également en matière de contre-espionnage. Parler de «laisser-faire» est erroné. En revanche, il est vrai que ces activités d'espionnage gagnent en intensité dans le monde, tout comme celles de désinformation ou les opérations d'influence. Ces dernières constituent un véritable poison

pour la démocratie, car si l'on ne peut pas se fier aux informations, il est difficile de se forger une opinion. Le cyberespionnage est lié au domaine cyber, et nous prenons tous ces aspects très au sérieux. Mais nous ne devons pas nous bercer d'illusions: il s'agit de trouver un équilibre entre liberté et sécurité. Nous ne sommes pas un état policier où tout est contrôlé. Personne n'a envie de cela. Si nous voulons conserver une société libre et ouverte, ce que personne ne remet en question en Suisse, nous devons aussi être prêts à gérer des problèmes comme la désinformation. Notre population saura faire preuve de bon sens, j'en suis convaincue.

Une révision de la loi sur le service civil est en cours auprès de votre collègue au Conseil fédéral, M. Guy Parmelin. En discutez-vous avec lui et que pensez-vous des possibles réformes proposées et de leur impact sur l'alimentation en effectifs de notre armée?

L'an passé, le nombre de départs vers le service civil a baissé pour la première fois depuis 2011. Mais il est trop tôt pour savoir si les changements découlant du DEVA sont à l'origine de ce recul. Quoi qu'il en soit, les admissions au service civil connaissent une évolution préoccupante. Si cette tendance se poursuit, l'armée connaîtra bientôt des problèmes d'effectifs. Ce qui est particulièrement douloureux pour l'armée, ce sont les départs de jeunes qui ont accompli l'intégralité de leur école de recrues. En tant que cheffe du DDPS, je salue donc la révision de la loi sur le service civil, tout en sachant que l'armée a, elle aussi, un rôle essentiel à jouer. Nous devons rendre le service militaire plus attrayant. Cela étant, mon département est actif. Sur mandat du Conseil fédéral, le DDPS, de concert avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), étudie actuellement des pistes afin de proposer au gouvernement, d'ici à la fin 2020, des mesures destinées à garantir les effectifs nécessaires de l'armée.

Le récent épisode sur le nouveau lance-mines (« Mortier 16 ») commandé par l'armée à MOWAG mais non livrable à l'heure actuelle car encore au stade de développement alors que d'autres systèmes existent sur le marché, ne laisse pas d'étonner... Notre armée peut-elle encore aujourd'hui se permettre de véhiculer pareille image dans ces commandes de matériel, alors que se profile une double acquisition (avions de combat/DSA) à haut risque ?

Un tel épisode ne doit pas se reproduire. Dans le cas que vous mentionnez, le parlement était informé, comme c'est toujours le cas dans les messages qu'il reçoit, des risques liés à cette acquisition. Par ailleurs, la maturité d'acquisition est clairement définie dans l'ordonnance du DDPS qui règle les questions liées au matériel. Cela étant, on pourrait effectivement réfléchir à des procédures d'achat qui seraient adaptées aux différents types de matériel à commander. Certains risques sont toutefois inhérents au développement rapide de la technologie. Ainsi, on ne peut complètement éviter de commander certains moyens avant qu'ils ne soient produits, et que les risques ne soient intégralement calculés. Dans certains cas, c'est ce qui permet de créer et maintenir des emplois en Suisse.

En 2018, les dépenses militaires mondiales ont bondi de 2.6% par rapport à l'année précédente. Quant à celles de la Suisse, elles stagnent à 0.68% de son PIB, soit largement en-deçà de la plupart de nos voisins européens. Comment l'expliquer et peut-on envisager une prochaine augmentation, même progressive, de ce chiffre, sur le modèle des 2% exigés par les États-Unis à ses alliés otaniens ?

Une fixation sur les chiffres ne me semble pas très judicieuse, et quelque peu arbitraire.



Le montant des dépenses ne dit rien de la façon dont celles-ci sont réparties. L'argent peut être dépensé de manière plus ou moins responsable - et cela vaut aussi pour le domaine militaire. En plus, cette comparaison en pourcent de PIB a aussi ses défauts. Les pays économiquement forts ayant un PIB élevé - comme c'est le cas de la Suisse - font inévitablement moins bonne figure. Ce qui est plus important à souligner de mon point de vue, c'est la décision que nous avons prise, en Suisse, d'augmenter légèrement les dépenses en prévision des futures acquisitions d'envergure. Dans les années 2020, nous afficherons ainsi une croissance réelle continue des dépenses en matière de défense.

Vous venez également de faire part de votre souhait que votre département participe pleinement à la protection de l'environnement. Quelles sont vos intentions dans ce domaine ? Et quand bien même cette volonté est louable, est-ce bien à votre département de se positionner ainsi en pointe avant d'autres, dont les impacts environnementaux sont bien plus lourds (agriculture, énergie, transports, etc.) ?

Oui, je vois là un grand potentiel, et je nourris effectivement l'ambition de diminuer, d'ici à 2025, les émissions de CO2 de mon département de 30%. Je veux aussi, lorsque c'est possible, couvrir les casernes ou autres bâtiments de panneaux solaires. L'armée est le plus grand propriétaire immobilier de Suisse.

Elle dispose aussi de 30'000 véhicules militaires. Nous avons là indéniablement une carte à jouer. Mais que l'on ne se méprenne pas: je veux agir là où il est possible d'agir et je ne le ferai pas au détriment de la sécurité. Il est évident, pour moi, que les impératifs liés à la Défense piment.

Avant de terminer cet entretien, nous souhaiterions pour mieux vous connaître vous poser les deux questions suivantes, issues du questionnaire de Proust:

– Quel est votre état d'esprit actuel?

Positif! J'ai des projets complexes et passionnants à mener à bien, notamment le renouvellement des avions de combat, que je défends maintenant devant le parlement,

mais également la modernisation des troupes terrestres ou le développement du domaine cyber. Je n'oublie pas les autres tâches de mon département, comme la promotion du sport, la révision de la loi sur la protection de la population... Je regarde vers l'avant.

– Quelle est votre devise et pourquoi?

Je n'ai pas de devise à proprement parler, mais j'attache une grande importance à la transparence, au respect et au dialogue.

Madame la Conseillère fédérale Amherd, nous vous remercions très chaleureusement pour vos réponses et vous souhaitons plein succès dans la poursuite de vos activités à la tête du DDPS.

C'est moi qui vous remercie.

PROCÈS-VERBAL DE LA 193^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

PAR LE LT COL EMG MURAT JULIAN ALDER, SECRÉTAIRE

Du samedi 10 novembre 2018 à 17 heures
Tenue 36, rue du Stand à Genève, en la salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation.

PROCÈS-VERBAL

Le maj EMG Genoud, Président de la SMG, annonce à 1700 les uniformés au cdt C Philippe Rebord, chef de l'Armée.

Le *Cantique suisse* est chanté par l'Assemblée générale.

Le Président ouvre l'Assemblée générale et salue ses invités, le chef de l'Armée, ainsi que le Conseiller national Roger Golay. Il remercie les membres excusés. La présence de 75 membres a été enregistrée.

Monsieur Jérôme Felley, directeur général de l'Office cantonal de la protection de la

population et des affaires militaires, excuse le Conseiller d'État Pierre Maudet et tient un discours dans lequel il rappelle l'importance de la place d'armes de Genève et les principales nouvelles qui la concernent, en particulier dans le domaine des infrastructures.

Le chef de l'Armée tient ensuite un discours dans lequel il évoque les principaux défis de l'Armée suisse depuis l'entrée en vigueur du DEVA: retour à deux écoles de recrues par année, formation des cadres après une école de recrues complète, reconnaissance des acquis de la formation militaire des cadres dans la vie civile, mobilisation, mais aussi l'acquisition d'un nouvel avion de combat, la création d'une école de recrues cyber et la question des femmes dans l'armée.

Le Président remercie les orateurs du jour et ouvre la partie statutaire.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2017, publié dans le Bulletin ÉclairaGE n°3/2018

Mis aux voix par le Président, le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

2. Rapports et comptes de l'exercice

2.1 Commandement

Le président présente son rapport d'activités pour l'exercice écoulé. Il souligne notamment le succès dans le domaine du recrutement, puisque 23 nouveaux membres seront accueillis ce même jour. Il annonce la création d'une fonction de teneur de contrôle afin d'améliorer la gestion de la liste des membres.

2.2 Activités

Le Lt col Pierre-Henri Heizmann, vice-président, présente le bilan des 12 conférences qu'il a organisées au cours de l'exercice écoulé et indique que le comité a décidé de supprimer les Stämme-conférences pour 2019. L'Assemblée générale le remercie chaleureusement par une salve d'applaudissements.

De très belles activités ont eu lieu en 2018 : une journée avec l'ER inf 2 sur la place d'armes de L'Hongrin, une journée avec les FA à Payerne et un bal d'officiers réunissant plus de 100 participants. Que le Lt col Flavien Valloggia et son comité d'organisation en soient une nouvelle fois remerciés.

2.3 Communication

Le Président relève que le bulletin ÉclairaGE a fait l'objet d'une nouvelle mise en page et d'une mise à disposition électronique sur notre site Internet, qui a fait l'objet d'une refonte totale. Il a aussi été créé une bourse aux emplois et le catalogue des ouvrages de notre bibliothèque a été mis en ligne.

La rencontre politique-militaire du 9 novembre 2019 a rencontré un franc succès, avec la participation du div Yvon Langel, cdt div ter 1 et la présence de plusieurs représentants politiques communaux et cantonaux. Malgré les perturbations causées en début de conférence en raison de la date choisie pour

cet événement, des représentants du GSSA ont été invités à participer à la rencontre et en sont sortis agréablement surpris devant l'ouverture qui leur a été témoignée.

Le cap Diego Carrillo, vice-président, présente le nouveau concept partenariat et invite les membres intéressés à s'annoncer auprès du Comité. Il est chaleureusement remercié par une salve d'applaudissements.

2.4 Bulletin ÉclairaGE

En avril 2018, la régie publicitaire qui appuyait le financement du bulletin depuis de nombreuses années a subitement fait faillite. L'absence de financement externe génère un inconvénient majeur pour 2018.

En 2008 déjà, il avait été décidé de passer de 8 à 6 numéros par année. Une décision similaire a été prise en 2017 en réduisant le nombre de parutions de 6 à 4. Cette décision a été reconduite pour 2018. Le comité étudie maintenant la possibilité de repasser à 6 parutions annuelles afin de favoriser l'attrait pour les éventuels annonceurs. Quatre numéros sont parus depuis notre dernière Assemblée générale. Une nouvelle rubrique a été créée : « les nouvelles brèves », afin d'informer les membres des travaux du Comité.

L'équipe de la rédaction était composée du rédacteur en chef, le Lt col Marc-Ariel Zacharia, du rédacteur en chef adjoint, le Lt col Alexandre Czech, et des rédacteurs suivants : col Christian Rey, maj Pierre Bydzovsky, cap Marc-André Baschy, cap Charles-Louis Notter, cap Fabien Rutz, cap Lancelot Wack.

L'Assemblée générale les remercie par une salve d'applaudissements.

2.5 Patrimoine

Un règlement pour la mise à disposition du local est désormais disponible sur notre site internet. Un concept de rénovation du local, effort principal du comité pour 2019, est en cours de réalisation, un projet sera présenté en ce sens l'an prochain.

2.6 Bibliothèque

Le catalogage des 4'958 livres provenant de dons et legs divers, véritable trésor historique, est enfin terminé. Les ouvrages ont

été classés, étiquetés et mis au rayon. La liste est à disposition sur notre site internet, et leur emprunt par les membres est maintenant possible directement auprès de notre bibliothécaire.

L'Assemblée générale le remercie le cap Gérard Métral par une salve d'applaudissements pour ce travail titanesque.

2.7 Section de tir

La participation à nos séances de tir internes est stable. 51 tireurs ont participé en 2018 au tir fédéral en campagne (contre 47 en 2017). Le programme obligatoire a réuni 77 tireurs (contre 58 l'an dernier).

Le comité de la section de tir lance un appel aux membres afin de renouveler son effectif qui se réduit chaque année. Les volontaires peuvent s'annoncer directement au cap Jean-Daniel Gerber, président de la sct de tir.

L'Assemblée générale le remercie le cap Jean-Daniel pour son dévouement sans faille.

2.8 SSO

Le maj Patrick Mayer, membre de notre comité a été élu au poste de responsable du groupe chargé des questions de politique de sécurité auprès de la SSO. La SMG s'en réjouit au vu de l'importance des enjeux que sont le projet AIR 2030 et la réforme du service civil.

2.9 Finances

Le Président donne la parole au Lt col Philippe Künzi, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2018, lesquels se soldent par un bénéfice de 1'612.09 francs, ce qui représente la moitié du bénéfice escompté cette année-là et qui s'élevait à 3'396.- francs.

Le Président donne la parole au maj Edouard de Moura Presa, qui présente conjointement avec le cap Roland Stämpfli le rapport des vérificateurs aux comptes. Ceux-ci confirment les chiffres présentés par notre trésorier et le remercient pour la bonne tenue des comptes de notre société.

Le Lt col André Maury s'étonne de l'augmentation des coûts d'électricité (1'897.55 francs selon les comptes contre 800.- francs au budget 2018), ainsi que de la baisse des recettes

liées aux conférences (1'048.- francs selon les comptes contre 1'800.- francs au budget 2018). Le Comité en prend bonne note.

Mis aux voix par le Président, les comptes 2018 sont approuvés et la décharge est donnée pour l'exercice 2018 par acclamations.

Le Président invite l'Assemblée générale à se lever pour chanter « J'avais un Camarade ».

3. Élections statutaires (Comité et vérificateurs aux comptes)

Le Président excuse et remercie le cap Olivia de Weck qui quitte le Comité après quatre années d'engagement au service de notre société, notamment dans le domaine du recrutement.

Il remercie ensuite le Lt col Marc-Ariel Zacharia, rédacteur en chef du bulletin ÉclairaGE entre 2010 et 2018, en lui remettant un présent sous les applaudissements de l'Assemblée générale. Le Lt col Marc-Ariel Zacharia remercie le Président, le Comité et les membres de leur confiance.

Le Président présente le Comité pour l'exercice 2019, légèrement remanié, avec l'arrivée de deux nouveaux membres.

- Maj EMG GENOUD Guillaume
Président
- Lt col HEIZMANN Pierre-Henri
Vice-président
- Cap CARRILLO Diego
Vice-président
- Col BOURQUIN Gilles
Représentant de l'AVIA (nouveau)
- Lt col EMG ALDER Murat Julian
Secrétaire/TCC
- Lt col CZECH Alexandre
Rédacteur en chef du bulletin
- Lt col KÜNZI Philippe
Trésorier
- Maj EMG SCHNEITER David
Événements (nouveau)
- Maj ANDEREGG Harley
Audiovisuel/recrutement
- Maj ANTENEN Nicholas
Patrimoine/local
- Maj MAYER Patrick
Représentant de la SSO

- Cap BLANC Julien
Communication
- Cap GERBER Jean-Daniel
Président sct tir
- Cap MÉTRAL Gérald
Bibliothèque

Le Président invite les membres du nouveau Comité à se présenter face à l'Assemblée générale, qui les adoube par acclamations.

Le maj Edouard de Moura Presa et le cap Roland Stämpfli sont par ailleurs reconduits dans leurs fonctions de vérificateurs aux comptes par acclamations.

Le Président remet enfin un présent à notre porte-drapeau, l'appointé André Boccard, membre d'honneur, afin de lui exprimer notre reconnaissance pour toutes ces années d'engagement au service de notre société. Qu'il pleuve, qu'il vente, par grand froid ou durant les canicules, l'appointé André Boccard a toujours répondu présent. L'Assemblée générale le remercie chaleureusement par une salve d'applaudissements.

4. Budget et fixation des cotisations 2018 – 2019

Le Lt col Philippe Künzi présente le budget et les cotisations (inchangées) pour l'année 2019.

Mis aux voix par le Président, le budget et les cotisations 2019 sont votés à l'unanimité des membres présents.

5. Projet de fusion avec AVIA Genève

Le Président rappelle que la fusion avec l'AVIA Genève a été évoquée depuis quelques années et a fait l'objet d'intenses discussions depuis le printemps 2018. Il se réjouit de pouvoir présenter un projet complet à l'occasion de l'Assemblée générale.

Il donne la parole au cap Julien Blanc, qui explique que deux variantes ont été évoquées: d'une part, le maintien de l'AVIA comme association devenant section de la SMG, d'autre part, la fusion complète (par absorption), ce qui implique la disparition de l'association cantonale membre de l'AVIA centrale. Il a été décidé de retenir la seconde variante, notamment en raison des avantages organisationnels qu'elle représentait pour l'AVIA elle-même.

Ce rapprochement a toutefois montré que les statuts de la SMG étaient muets sur les sections, leur forme et les modalités de leur admission. C'est la raison des changements statutaires proposés, qui n'ont pas seulement vocation à accueillir l'AVIA, mais aussi de permettre la création d'autres sections à l'avenir. Il est simplement exigé que les statuts et règlements internes de ces sections soient soumis à l'approbation du Comité de la SMG.

La fusion par absorption nécessitait aussi un contrat de fusion conforme à la loi fédérale sur les fusions, que le Comité propose à l'Assemblée de valider ce jour au vu de l'importance de la démarche. En effet, cette fusion n'est pas anodine, puisqu'elle impliquera la disparition de l'AVIA Genève en tant qu'association indépendante. Le vote de notre assemblée, s'il est favorable, sera aussi un signal positif en direction de l'AVIA, qui devra décider du projet lors de sa prochaine assemblée de liquidation, convoquée en décembre prochain.

Au niveau financier, les actifs et passifs de l'AVIA seront transmis à la SMG. Dans le cadre des négociations du contrat de fusion, il a été décidé que deux tiers des avoirs de l'AVIA, seraient affectés à un fonds spécial, que le comité SMG s'engage à utiliser au profit de la promotion des Forces Aériennes.

Le cap Julien Blanc donne ensuite la parole au col Guy Reyfer, qui confirme lui-aussi le souci de l'AVIA de rassembler l'ensemble des officiers, notamment au vu des échéances liées au projet AIR 2030.

Le Président remercie le cap Julien Blanc et le col Guy Reyfer, ainsi que tous ceux qui ont œuvré dès 2017 pour la mise en place du projet. Il nomme deux scrutateurs, le Lt col Flavien Valloggia et le maj Fabrice Pervangher, et soumet au vote les modifications statutaires suivantes:

Article 4, let. b, ch. 2, 4^{ème} § (nouvelle teneur)

Organiser les activités de la Société *et en particulier, approuver les Statuts ou Règlements intérieurs des sections ou sous-sections.*

Article 5 ch. 4 (nouvelle teneur)

L'exercice comptable débute le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Article 5 bis (nouveau)

La Société peut rassembler des sections et des sous-sections. Ces sections ou sous-sections s'organisent librement par l'adoption de Statuts ou d'un Règlement intérieur, lesquels doivent être approuvés par le Comité.

Ces modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Le Président soumet ensuite au vote la validation de la fusion, qui est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

6. Divers, propositions individuelles

Le Président donne la parole au cap Guillaume Auer, Président de la Cérémonie de Mon Repos, qui donne les indications d'usage pour la cérémonie du lendemain. Il en est remercié par applaudissements.

Le Président précise qu'en raison de travaux importants sur l'Esplanade de la Treille, la cérémonie du 30 décembre 2018 aura lieu exceptionnellement sur le parvis de la Cathédrale Saint-Pierre et en principe, à nouveau en collaboration avec le Conseil d'État genevois.

Le Président propos de soutenir, à titre facultatif et individuel, la fondation CANSEARCH, en rappelant que le cancer est la 1^{ère} cause de mortalité par maladie chez l'enfant et que chaque année, environ 250 enfants sont diagnostiqués avec un cancer en Suisse; près de la moitié d'entre eux ont moins de 4 ans. Moins de 2% des fonds dédiés à la recherche contre le cancer sont alloués aux cancers pédiatriques. CANSEARCH finance aujourd'hui sa propre plateforme de recherche axée spécifiquement sur l'oncohématologie pédiatrique.

À l'issue de la partie statutaire, l'Assemblée générale chante la première strophe du Céd qui à lainô.

Le Président procède ensuite à l'accueil des nouveaux membres, lesquels sont:

Colonel EMG, KELLER Thomas

Colonel EMG, MONNERAT Ludovic

Lieutenant-colonel EMG, HAUSER Richard

Lieutenant-colonel EMG, MENOUD Cédric

Lieutenant-colonel EMG, WILLI Alexandre

Lieutenant-colonel, MORRA Massimo

Major EMG, BÉRARD Stefan

Major, HOELLER Frédéric

Major, M'BRAS Yémili-David

Major, MEYLAN François

Major, YARISAL Raphael

Capitaine, DUFEY Cédric

Premier-lieutenant, BALLY Rennuar

Premier-lieutenant, BAUR François

Premier-lieutenant, DE FUSCO Teo

Premier-lieutenant, LEISER Jean-Marc

Premier-lieutenant, SOUSA Paolo

Lieutenant, MASPERO Sébastien

Lieutenant, ETTER Vincent

Lieutenant, FUHRER Samuel Léopold

Lieutenant, GRAMS Sven

Lieutenant, LAGARES Victore

Lieutenant, SYLLY Frédéric

Accompagné du chef de l'Armée, le Président leur remet l'insigne de notre société sous les applaudissements de l'Assemblée générale.

Après un interlude musical, le Président donne la parole au Conseiller national Roger Golay, membre de la Commission de politique de sécurité du Conseil national, dont le discours est chaleureusement applaudi par l'Assemblée générale.

Le Président remercie le cap Julien Blanc pour l'organisation « suisse-allemande » de cette Assemblée générale. Il remercie également la cellule commandement conduite par le cap Diego Carrillo, vice-président de la SMG.

Le Président annonce la fin de la 193^{ème} Assemblée générale de la SMG au cdt C Philippe Rebord, chef de l'Armée.

Les participants sont ensuite conviés au traditionnel vin d'honneur offert par la République et Canton de Genève. Qu'elle en soit remerciée.

IN MEMORIAM PAR LE CAP MARC-ANDRÉ BASCHY

Le **major Jean-Robert Warynski** nous a quittés le 22 juillet 2019 à l'âge de 90 ans.

Le major Warynski fut le chef bien connu de la police genevoise de 1975 à 1989, une forte personnalité très respectée. Il fut tout au long de sa carrière très présent à toutes les manifestations officielles.

À l'origine artilleur (ER art à Sion, canonnier), il continua sa carrière militaire au sein des ob Id dont il reprit le commandement de la bttr ob Id I/72 en 1960. En tant qu'officier de police, il fut exempté de service militaire en 1961. Il fut par la suite incorporé au sein de la Frac EMA 420.51 et pris le grade de maj SSA en 1981. Membre de notre Société, il fut également membre d'honneur de la Société d'Artillerie de Genève.

Après sa retraite, on le vit fréquemment aux conférences de notre Société et l'auteur de ces lignes eut souvent l'occasion d'échanger des propos intéressants avec le maj Warynski dans le train entre Versoix et Genève.

Les membres de la Société militaire du canton de Genève et son comité expriment leurs plus sincères condoléances à son fils Michel (membre SMG), à son épouse et à sa famille.



IN MEMORIAM

Le **major Alain Borner** nous a quittés le 1^{er} août 2019 à l'âge de 87 ans.

Figure bien connue dans notre République, le maj Alain Borner fut conseiller d'État radical de 1977 à 1985 où il dirigea le Département d'économie publique et le Département militaire. Il siégea également au Grand Conseil de 1973 à 1977 et de 1985 à 1987.

Le maj Borner fut membre fidèle et président de l'AVIA-Genève du fait de son intérêt dans l'aviation par son père feu le Capitaine Walter Borner. Avant de s'engager dans la politique, il travailla au sein d'une entreprise américaine.

Il fut entre autres délégué de l'État de Genève au conseil d'administration de Swissair de 1979 à 1987 et président du comité de l'Office du tourisme de Genève de 1990 à 1994.

Dans son livre « Aimer la Suisse... Est-ce ringard ? » (paru aux Éditions Slatkine), le Major Borner, très attaché à notre pays, disait : « J'entends trop souvent des critiques sur notre pays, alors qu'il est cité en exemple partout ailleurs comme modèle de fonctionnement démocratique et de collégialité ».

Les membres de la Société militaire du canton de Genève et son comité expriment leurs sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



IN MEMORIAM



Un de nos membres, le **lieutenant-colonel Henri Gougler**, nous a quittés le 22 août 2019 à l'âge de 90 ans.

Médecin, conseiller municipal à Onex de 1975 à 1979 et de 1982 à 1983, il fut également député au Grand Conseil de 1992 à 1997.

Le comité et les membres de la SMG désirent exprimer leurs sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



IN MEMORIAM

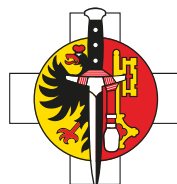
Le **capitaine Gabriel (Gabor) Minder** nous a quittés le 26 août 2019 à l'âge de 83 ans.

Artilleur, ingénieur EPFZ et membre pendant de nombreuses années de la rédaction du bulletin ÉclairaGE de notre Société, il fut un de ses piliers.

Étant né à Budapest, il appréciait qu'on l'appelle « Gabor ». Lors de sa vie professionnelle et après sa retraite, il côtoya une multitude de personnalités des mondes scientifique, intellectuel et culturel et c'était toujours un plaisir d'entendre ses récits souvent publiés.

Membre du Club du Lundi, du Cercle des Amitiés Internationales de Genève, il fut également membre fondateur du Rotary Club de Ferney-Voltaire. Il s'engagea entre autres en faveur de la prévention de la cécité et de la mobilité des handicapés. Dans une de ses œuvres « Grand-Babor et les 40 valeurs », il y avait une phrase de Voltaire qu'il cita : « La chose vous paraît impossible ? C'est une raison pour l'entreprendre ! ».

Les membres de la Société militaire du canton de Genève et son comité expriment leurs plus sincères condoléances à sa veuve Marie-Thérèse Bayard Minder ainsi qu'à toute sa famille.



CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE ET PLANIFICATION À LA RETRAITE

PFS

CONSEILS SA

ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm

T. 022 817 05 05 | contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

THOMAS SÜSSLI AU POSTE DE CHEF DE L'ARMÉE



Mercredi 4 septembre 2019, le Conseil fédéral a nommé le divisionnaire Thomas Süssli au poste de chef de l'Armée. Il prendra la relève de Philippe Rebord le 1^{er} janvier 2020 et revêtira à cette occasion le grade de commandant de corps.

Le futur chef de l'Armée, originaire de Wettingen AG, est marié et père de deux enfants. Il a effectué un apprentissage de laborantin en chimie. Après son instruction en tant qu'officier et un engagement de l'ONU en Namibie, Thomas Süssli change d'orientation et part travailler à Bâle dans le domaine informatique auprès de la Société de Banque Suisse. Il suit ensuite diverses formations complémentaires et obtient le CFC d'analyste programmeur, le brevet fédéral d'informaticien de gestion

et le diplôme d'analyste financier. En 2010, il termine avec succès son Executive Master of Business Administration FHO à l'Université technique et économique de Coire.

À partir de 1989, Thomas Süssli occupe diverses fonctions auprès de l'UBS SA à Bâle, Zurich et Londres. De 2001 à 2007, il dirige la société IFBS SA à Zurich en tant qu'entrepreneur et copropriétaire. De 2008 à 2014, il siège à différents postes de direction à la banque Vontobel SA et au Crédit Suisse SA à Zurich. Nommé CEO de Vontobel Financial Products à Singapour en octobre 2014, il est responsable de l'entrée sur le marché et de la commercialisation des produits de la banque en Asie.

En tant qu'officier de milice, Thomas Süssli a accompli du service comme commandant de la compagnie sanitaire 22 et du bataillon d'hôpital 5. Dès 2008, il rejoint l'état-major de la brigade logistique 1 comme sous-chef d'état-major de la logistique et remplaçant du commandant. Le 1^{er} juillet 2015, le Conseil fédéral le nomme commandant de la brigade logistique 1 avec promotion au grade de brigadier. Le 1^{er} janvier 2018, il est promu divisionnaire et accède au poste de chef de la Base d'Aide au Commandement (BAC).

**Communiqué de presse du DDPS,
4 septembre 2019**

NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG



Le mardi 25 juin 2019, le maj EMG Guillaume GENOUD, président et le lt col Pierre-Henri HEIZMANN, vice-président, ont accueilli les participants du cours WAL 2 du Geneva Centre for Security Policy (GCSP) au local de la rue des Granges. Au cours de la soirée, le col Dominique LOUIS y a donné une conférence passionnante sur l'histoire de Genève.

Le mercredi 14 août 2019, le lt col EMG Murat ALDER, le lt col Pierre-Henri HEIZMANN, vice-président et le plt Julien BLANC ont représenté le comité lors de la remise du drapeau et de commandement du bat car 14 du lt col EMG Richard HAUSER au maj EMG Guillaume GENOUD, président.

Le vendredi 30 août 2019, une trentaine de participants ont rendu visite aux écoles d'artillerie 31 sur la place d'armes de Bière. Celle-ci a été organisée pour la SMG par le cdt d'école, le col EMG Hans-Jakob REICHEN.

RÉFORME DU SERVICE CIVIL: VERS LA FIN DE L'OBJECTION DE CONVENANCE ?

Résumé de la conférence du 24 septembre 2019 par le Lt col EMG Murat Julian ALDER, avocat, député au Grand Conseil et candidat au Conseil national.

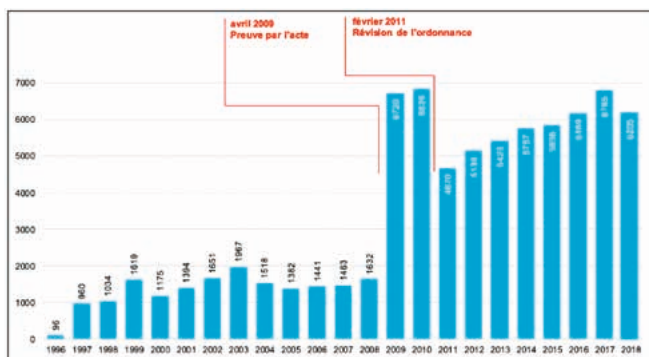
Lorsque le service civil a été introduit dans la constitution en 1992, puis dans la loi en 1995, les débats parlementaires ont été guidés par les cinq principes suivants :

1. La primauté de l'obligation générale de servir doit être maintenue.
2. Il ne saurait y avoir de libre choix entre service militaire et service civil.
3. L'admission au service civil doit être soumise à des conditions bien précises.
4. La procédure d'admission au service civil doit être conçue de manière à respecter la personnalité des requérants, à empêcher tout abus et à sauvegarder les intérêts de la défense nationale.
5. Les exigences du service civil doivent être comparables à celles du service militaire.

En 2009, les autorités fédérales ont choisi de remplacer la procédure d'examen de conscience, qui s'est avérée lourde et coûteuse, par la « preuve

par l'acte ». En d'autres termes, il a été décidé de renoncer à l'exposé par le requérant de son conflit de conscience devant une commission d'examen, en partant du principe que la simple manifestation de volonté tendant à accomplir un service civil d'une durée plus longue (1,5 fois la durée du service militaire) suffisait à présumer la présence d'un motif de conscience.

Alors qu'entre 1998 et 2008, le nombre de demandes de service civil variait entre 1'000 et 2'000 par année, l'introduction de la « preuve par l'acte » a eu pour effet une explosion du nombre de ces demandes dès 2009. En effet, au cours des dix dernières années, ce nombre était de l'ordre de 5'000 à 7'000 demandes par année, sauf en 2011 (4'670 demandes).



PROMOTIONS DANS LE CORPS DES OFFICIERS GENEVOIS

Au grade de premier-lieutenant

LODS Ilan,
1234 Vessy GE

EFFET AU 26.07.2019

Nos plus vives et chaleureuses félicitations aux officiers promus. Et que plaisir et succès se conjuguent pour la suite de leur carrière au sein de notre Armée !

Autrement dit, la suppression de l'examen de conscience en 2009 a eu pour effet d'introduire dans les faits un libre choix déguisé entre service militaire et service civil qui engendre des pertes d'effectifs de l'ordre d'une brigade par année pour notre armée. Entre 2013 et 2018, la part des demandes de service civil déposées avant l'école de recrues a été de l'ordre de 46 % à 49 %, celles déposées pendant l'école de recrues de 14 à 16 % et celles déposées une fois l'école de recrues effectuées de 36 % à 40 %.

Une réforme du service civil est actuellement en cours d'élaboration au niveau fédéral. Elle a pour but de réduire le nombre de militaires qui quittent l'armée pour le service civil après avoir achevé leur instruction, en particulier s'agissant des cadres et des spécialistes, tout en renforçant l'équivalence entre le service militaire et le service civil.

Cette réforme s'articule autour des sept mesures suivantes :

1. Tout requérant doit effectuer au minimum 150 jours de service civil, quel que soit le nombre de jours de service militaire effectués.
2. Un délai d'attente de 12 mois est introduit entre le moment du dépôt de la demande et l'admission pour les militaires incorporés qui ont accompli leur école de recrues.
3. En ce qui concerne la durée du service, le facteur de 1,5 sera également applicable aux cadres (ce facteur est actuellement de 1,1 pour ces derniers).
4. Les affectations nécessitant d'avoir commencé ou achevé des études de médecine humaine, dentaire ou vétérinaire ne seront plus possibles pour les militaires.

5. Les militaires qui n'ont plus de jours de service à accomplir ne pourront plus être admis au service civil (sauf en cas de service actif ou de service d'appui).
6. L'obligation d'accomplir une période d'affectation par année dès l'admission sera introduite.
7. Les requérants ayant déposé leur demande pendant l'école de recrues auront l'obligation de terminer leur affectation longue de 180 jours au plus tard pendant l'année civile qui suit l'entrée en force de la décision d'admission.

Ces mesures ont été adoptées par le Conseil des Etats en septembre 2019. Le projet passera entre les mains du Conseil national en décembre 2019, dans la composition issue des urnes en octobre 2019. Une votation populaire aura probablement lieu en 2020.

Cette réforme ne remet nullement en question le service civil. Au contraire, il doit être pleinement maintenu. Toutefois, comme le fait explicitement la loi fédérale sur le service civil, ce dernier doit être réservé à ceux qui justifient de réels motifs de conscience. Il n'a pas à être élargi à ceux qui invoquent des motifs de pure convenance personnelle. Les Suisses restent attachés à l'obligation de servir. Sa suppression a été balayée en 2013 et il n'a jamais été question d'introduire un quelconque libre choix entre service militaire et service civil. Dès lors, le libre choix qui existe dans les faits viole la volonté populaire. De plus, la preuve par l'acte n'en est pas une, puisque les objecteurs de conscience et les objecteurs de convenance sont traités de la même manière.

Cette réforme est essentielle pour notre armée qui doit pouvoir bénéficier des moyens humains nécessaires à l'accomplissement de ses missions constitutionnelles. C'est pourquoi il impératif que nous nous engagions en sa faveur en convaincant nos concitoyens de son bien-fondé.

Année		2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre des demandes d'admission déposées avant l'ER	2488	2789	2669	2872	3098	3037
		46 %	48 %	46 %	47 %	46 %	49 %
	... pendant l'ER	874	808	903	926	949	904
		16 %	14 %	15 %	15 %	14 %	15 %
	... après l'ER	2061	2160	2264	2371	2738	2264
		38 %	38 %	39 %	38 %	40 %	36 %
Nombre total des demandes d'admission		5423	5757	5836	6169	6785	6205



**SOCIÉTÉ MILITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE**
SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

CONFÉRENCE
**MARDI 29
OCTOBRE
2019** 18H30

**PLUS-VALUES
DES CADRES
DE NOTRE ARMÉE
DE MILICE DANS
L'ÉCONOMIE
PRIVÉE**

PARTICIPATION
GRATUITE SUR
INSCRIPTION

PARTENAIRES



Fédération des
Entreprises
Romandes
Genève



Association
Suisse
des Cadres
Le centre de compétences pour les cadres

P.P.
CH-1211 Genève 2
Poste CH SA

RETOUR:
Lt col Philippe KUNZI
Rue de Genève 129
1226 Thônex

CONFERENCE

PLUS-VALUES DES CADRES DE NOTRE ARMEE DANS L'ECONOMIE PRIVEE LA PARTIE IMMERGEE DE L'ICEBERG

Les intervenants de cette conférence
vous présenteront les plus-values
que représente la formation des cadres
militaires pour votre entreprise



M. Blaise Matthey
Directeur général
FER Genève

Brigadier
Maurizio Dattrino
Commandant de
l'Ecole d'état-major
général

Colonel EMG
Hans-Jakob Reichen
Commandant des
Ecoles d'artillerie 31

M. Nicolas Jobin
Directeur-adjoint
UBS Switzerland SA

Me Murat Julian Alder
Député au Grand conseil (GE)
et officier d'état-major général

M. Christophe Chollet
Président Association suisse
des cadres (section Fribourg)



Mardi 29 octobre 2019
18h30, durée 2h suivi
d'un apéritif



**Fédération des
Entreprises Romandes**
Rue de Saint-Jean 98
Salle indiquée sur place



**Participation gratuite
sur inscription**
www.smg-ge.ch/fer2019



**SOCIÉTÉ MILITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE**
SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS